MAIRIE
AVAILLES-EN-CHATELLERAULT
86530

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers Municipaux

EN EXERCICE : 19
PRESENTS : 15
VOTANTS : 16

L'an deux mille vingt-six, le Vingt-neuf du mois d'octobre à 18 heures 00 minute, le Conseil municipal de la commune d'AVAILLES EN CHATELLERAULT, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Axel PAGES, Maire.

DATE DE LA CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 22 octobre 2026

Etaient présents : MONSIEUR PAGÈS Axel, Monsieur HUYART Grégory, MONSIEUR TREMEL Jean-Pierre, MONSIEUR JOSEPH Patrick, MONSIEUR PRIEUR Jean-Michel, MADAME LEONET Anne-Sophie, MONSIEUR SABARD Bruno, MADAME MÉNAGE Virginie, MONSIEUR DUBOIS Frédéric, MONSIEUR DA SILVA Alexandre, MADAME DEMARCONNAY Line Catherine, MADAME MARIE Valérie, MADAME CREUZON Milène, MADAME ROUSSEAU Marjorie, MONSIEUR CHAMAILLARD Yoan

Etaient absents et excusés : MADAME SPIEGEL Coralie, MADAME PICARD Anne, MONSIEUR FRUCHON Damien (a donné pouvoir à Mme Creuzon), MADAME NADAUD Emma

A été nommé secrétaire de séance : M. TREMEL Jean PIERRE

Délibération n°66_2026

ANNULATION LOYER DECEMBRE 2025 – 11 RUE DE L'EGLISE

La commune d'Availles-en-Châtellerault est propriétaire d'un logement situé au 11 rue de l'Église, qui était occupé par une locataire décédée le jour de l'envoi du loyer de décembre 2025. Dans ce contexte exceptionnel, il est proposé d'annuler le loyer concerné, afin de régulariser la situation administrative et comptable.

LE CONSEIL MUNICIPAL,
VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;
VU le Code de la Propriété Publique ;
CONSIDÉRANT que la locataire du logement situé au 11 rue de l'Église est décédée le jour même de l'envoi du loyer de décembre 2025 ;
CONSIDÉRANT que cette situation justifie une mesure exceptionnelle d'annulation du loyer, au regard des circonstances et des pratiques locales ;
Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

DECIDE :

Article 1 : D'annuler le loyer de décembre 2025 pour le logement situé au 11 rue de l'Église à Availles-en-Châtellerault.
Article 2 : D'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette décision.

Fait à Availles en Châtellerault, le 29 octobre 2026
Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance
Jean-Pierre TREMEL

Le Maire
Axel PAGÈS

MAIRIE D'AVAILLES-EN-CHATELLERAULT 86 (Vienne)

Mise en ligne le : 03/11/2026 15:56 (Europe/Paris)
Collectivité : Availles-en-Châtellerault
https://www.intramuros.org/availles-en-chatellerault/documents_administratifs/85863